

Edition Janvier 2014 n° 75

A Pas Contés

Le Journal du Mille-Pattes



Association des Randonneurs pédestres de Neuilly-Plaisance
Association Loi 1901—Agréée Jeunesse et Sport
Siège social: Mairie 6 rue du Général de Gaulle 93360 Neuilly-Plaisance
Tél: 01 43 00 32 33—courriel: millepattes.neuillyplaisance@gmail.com
Site internet: <http://>



2013 s'achève: nous espérons que vous avez apprécié les programmes que nous vous avons concoctés tout au long de l'année.

Pour 2014, nous essaierons de faire au moins aussi bien! Des idées, nous en avons plein! Il est parfois difficile de les concrétiser! Mais avec la bonne équipe formée par l'ensemble des administrateurs et des animateurs, rien n'est impossible!

Nous vous souhaitons donc une bonne année 2014 et espérons vous retrouver nombreux sur les chemins de randonnée.

Bruno.

Attention! Dates à noter sur votre agenda!

Le **samedi 25 janvier 2014** aura lieu notre Assemblée Générale dans la salle de réunion de la bibliothèque municipale. Vous recevrez prochainement la convocation.

Du **samedi 12 au samedi 19 avril 2014**, Michel nous emmènera dans ce massif de l'Esterel qu'il connaît du bout des pieds. Le séjour est complet, mais nous avons ouvert une liste d'attente.

Les **29, 30 et 31 mai 2014**, nous irons traîner nos guêtres dans le Cotentin. Au programme, Millet, le Nez de Jobourg, etc...

Courant juin, en principe du 15 au 22, les Gros Mollets feront le Tour du Lac d'Annecy : dénivelés assurés!

Du **samedi 28 juin au samedi 5 juillet**, la Vendée sera notre terrain de jeu. Ces trois derniers séjours vous seront présentés lors de l'Assemblée Générale.

Samedi 4 et dimanche 5 Octobre, Jean-Pierre et Françoise vous invitent à Beauvais!

Pour tous ces séjours, vous recevrez en temps utile le bulletin d'inscription!

Rando-Challenge dans le Val de Marne le 6 octobre

C'est sous un ciel en demi-teinte, que nous arrivons pour cette deuxième participation à un rando-challenge. Cette fois, c'est à Santeny, chez nos voisins du Val de Marne. Deux équipes d' « Experts » et deux de « Découverte » se sont inscrites pour participer à ce rando-challenge.

Pour commencer, avant le « briefing » de rigueur, les équipes « expert » sont accueillies dès 8 h 15. On nous offre un sac de survie : pomme, gâteaux, chocolat, eau. Nous sommes également invités à prendre un café et une part de quatre-quarts, contre contribution de 50 centimes.

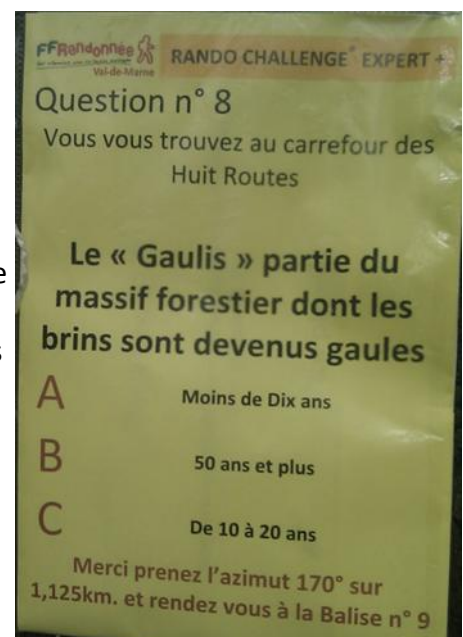
Une demi-heure après, les équipes inscrites au rando-challenge en catégorie « Découverte » arrivent et ainsi le Mille-Pattes de Neuilly-Plaisance est bien représenté: nous sommes 17 au total!!

Nous profitons du temps qui nous est imparti avant le départ, pour nous documenter et prendre quelques photos des panneaux dans lesquels nous sommes susceptibles de trouver les réponses aux questions qui vont nous être posées tout au long du parcours.

Enfin, les choses sérieuses commencent. L'ordre de départ des équipes est donné, ainsi que les instructions et le règlement de l'épreuve.

A 9 h 10, c'est à notre équipe de partir. Composée de quatre membres, elle est représentée, Bruno, deux Alain (Garrigues et Boyer), et moi-même. La deuxième équipe, composée de Michel, Dominique, Jeanne et Margot, part à 9 h 40.

Première interrogation : où sommes-nous par rapport à la carte qui nous a été distribuée ? Dans quel sens



devons-nous faire le parcours ? Pour la localisation, pas de problème ! Sauf qu'on ne voit pas le clocher de l'église qui est pris dans la brume. Finalement, le sens de la marche nous est communiqué par un organisateur qui passe à proximité.

La découverte des deux premières balises ne pose aucune difficulté. L'une au pied de l'église, l'autre au bord d'un très joli lavoir, qu'il fallait oser découvrir au fond d'une impasse; en franchissant le portillon d'accès, nous nous demandions si nous n'entrions pas dans une propriété privée. En ce qui concerne la troisième, c'est une autre histoire. Persuadés qu'elle se trouve dans une ferme, nous ne trouvons que celle des groupes découvertes, la balise des experts reste invisible. Nous en déduisons donc deux possibilités : - nous ne l'avons pas trouvée, et c'est embêtant pour nous ; - il n'y en avait pas, et c'est du temps perdu pour l'avoir cherchée ! Malheureusement pour nous, elle était bien là et nous ne l'avions pas vue, puisque quelques centaines de mètres plus loin, après avoir croisé un



groupe de pêcheurs en plein concours, et un centre équestre, nous découvrons la balise 4 qui se trouve au bord d'étangs où de nombreux pêcheurs surveillent le bouchon. Nous prenons donc la décision d'envoyer Alain Boyer la rechercher et découvrir seul la bonne réponse à la question posée. Au passage, il essuiera quelques plaisanteries de la part de l'équipe de Michel, qui se trouve déjà sur place.

En attendant, les trois autres membres traversent le Réveillon et continuent leur chemin. Nous passons vite fait à proximité du château de Villemenon pour gravir la Butte de Choigny.

Rapidement rejoint par Alain, le groupe repart au complet à la chasse aux balises en atteignant le Domaine de Santeny et le Bois de Grattepeau dans la forêt domaniale de Notre-Dame. Celles-ci apparaissent au fur et à mesure de notre parcours, plus ou moins visibles, mais la progression est bonne et pour arranger le tout, le soleil s'est mis de la partie.

Arrive enfin la balise 8 placée au carrefour des Huit Routes. Elle est censée nous donner la direction à suivre et la distance à parcourir pour atteindre le point 9. Comme les autres équipes, nous prenons l'azimut 170° et parcourons 1,125 km ainsi qu'il est indiqué sur le panneau. Toutefois, et nous sommes plusieurs équipes sur place, nous avons beau chercher au point

donné, il n'y a pas de balise 9. Et ce ne sont pas les nombreux champignons, rouge à points jaunes, bleus, blancs etc., tous plus au moins comestibles ou hallucinogènes, qui nous font apparaître la balise tant cherchée. Au bout de 40 à 45 minutes d'exploration de la forêt, Bruno décide de téléphoner aux organisa-

teurs, pour leur faire part de la situation. Il s'avère en fait, qu'une erreur a été commise lors de la rédaction de l'énigme, la distance était en fait de 875 m (il fallait retrancher 125 mètres et non les ajouter au kilomètre). Nous rebroussons chemin et découvrons la balise, bien camouflée, au carrefour du Dauphin, que nous avons franchi précédemment. La suite se déroule sans

encombre, mais que de temps perdu!

Le prochain rendez-vous se situe à la Cabane à Papa. Il n'y avait aucun papa sur place, mais la balise 10 qui nous engageait à poursuivre notre route, nous étions sur le bon chemin.

Nos réponses aux questions se sont toutes avérées bonnes, à une exception près, la 12^{ème} à laquelle nous avons répondu rapidement sans chercher dans notre documentation, le temps nous étant compté. Aussi, nous nous rappellerons que la livrée d'un faon ne dure que trois mois et non un an comme nous l'avons noté.

La balise 9 à laquelle nous avons bien répondu, a été annulée, il n'a pas été tenu compte de notre réponse erronée à la dernière question, ni du temps passé à la recherche de la balise égarée.

De ce fait, nous avons été pénalisés de 24 minutes de retard sur le temps de marche préconisé. On ne peut toutefois pas reprocher grand-chose à l'organisation, c'était leur première pour ce style de rencontre. Par ailleurs, la randonnée était très agréable.

Ce fut une belle journée et nous sommes arrivés à la 3^{ème} place, assez satisfaits de notre prestation. Le groupe de Michel est arrivé peu de temps après nous. Il a terminé 5^{ème}. Lui aussi a galéré à la recherche de la balise 9, et malgré ce temps perdu, ils se sont arrêtés pour déjeuner, ce qui leur a occasionné encore plus de pénalités de retard.

Pour ma part, je suis prête à repartir à un prochain rando-challenge, ce genre de randonnée étant très plaisant.

Denise Boyer

Un grand bravo également pour les deux équipes engagées dans le Rando-Challenge découverte où elles ont très bien figuré.

Week-end en Vallée de l'Yonne

Quarante-cinq Mille-Pattes ont participé au week-end en vallée de l'Yonne les 23 et 24 novembre derniers. Nous avons bénéficié d'un temps plutôt clément : gris mais sans pluie le samedi, et ensoleillé le dimanche.

Nous avons débarqué à Sens vers 10h pour faire une visite de la ville commentée par Martine. Puis nous sommes allés déjeuner au restaurant « le Soleil Levant ».



Si la prédiction météorologique s'est avérée erronée, le repas a été, lui, particulièrement réussi, et nous avons très bien mangé en un minimum de temps ! Le car nous a ensuite déposés à Villeneuve sur Yonne, où après un petit tour en ville (1,8km), nous avons pris la direction d'Armeau par le GR 231 (11,5km, +251m, -249m). Nous sommes arrivés à la nuit et certains n'ont pas bien vu la descente qui nous amenait au bord

de l'Yonne ! Nous avons été très bien accueillis au village club « la vallée de l'Yonne » : chambres confortables, repas du soir très agréable. Nous nous sommes bien amusés lors de l'animation en soirée : si Jean-Pierre a eu quelques problèmes avec des fantômes, Monique et Pascal notre chauffeur ont eu à découdre avec des vaches qui tachaient !



Dimanche après un bon petit déjeuner, et muni d'un copieux pique-nique, le groupe des « gros mollets » partait directement du village à 9h en direction de Joigny (17,7 km, +556m, -518m). Est-ce dû aux nombreux chasseurs qu'ils ont rencontrés ? En tout cas ils ont marché à une allure soutenue !

Les « petits mollets » embarquaient dans le car 15mn plus tard en direction de Saint Aubin sur Yonne pour un parcours plus court ((12km, +428m, -448m). Une première montée leur permettait de rejoindre le GR 231 et tout le monde se retrouvait vers midi pour déjeuner ensemble...

au soleil ! C'est de concert que nous avons rejoint ensuite Joigny en passant par le Clos Saint-Jacques. Après une courte visite de la ville et une boisson chaude, il ne nous restait plus qu'à rejoindre l'autocar et rentrer sans encombre à Neuilly-Plaisance.



L'hiver : saison de tous les dangers ...

Je ne vais pas vous parler de la météo car le sujet va vite devenir morose. Mais il faut cependant l'aborder car l'hiver approche et beaucoup d'entre-nous vont passer en « mode marmotte ». Il est vrai que ça sent bon les fêtes et les étalages regorgent de tentations avec les foies gras, les chocolats, ... On va penser aux douceurs qui nous attendent pour nos repas de fin d'année et rien qu'en regardant tous ces produits bien gras ou bien sucrés on va prendre des kilos : attention danger !

Le sol va durcir et se couvrir de gel, de neige, et toutes vos sorties à pied vont devenir risquées ... La nuit tombe vite, le soleil se lève tard et pour beaucoup le sport se fera en « nocturne » Regardez où vous mettez vos pieds : attention danger !

Et pour finir, comme dans la chanson de Tino Rossi « Petit Papa Noël », il faudra bien vous couvrir ... le froid, le vent, les pluies verglaçantes vont attaquer les organismes ... Sortez vos vitamines et vos "petites laines", sinon : attention danger!

Dimanche 8 décembre

Pour cette dernière randonnée dominicale de 2013, **28 Mille-Pattes** étaient « aux ordres » d'**Alain** autour de **Dampmart**.



Dernières activités

Dimanche 27 octobre

Entre **Saint-Cloud** et **Meudon**, il n'y avait que **14** courageux pour suivre **Jeanne**.



Lundi 4 novembre

Sur une idée de **Sandrine**, **Jean-Pierre** a fait découvrir le **Parc du Sausset** à **19** randonneurs.



Lundi 11 novembre

Michel a conduit **26** randonneurs dans le **Multien**: on connaissait **May** en Multien, ...là c'était novembre en Multien!



Vendredi 15 novembre

Frédérique a mené **22** randonneurs autour du **Faubourg**.

Vendredi 6 décembre

Dominique a fait découvrir l'architecture moderne de **Boulogne** à **14** adhérents.

Vendredi 13 décembre

Jean-Jacques a entraîné **24** Mille-Pattes à la découverte des murs à pêches de **Montreuil**.



Samedi 14 décembre

39 marcheurs ont parcouru les 15 km du **chemin de lune**... sans trop de lune, mais avec de la boue, de stands accueillants en haltes revivifiantes, à la lueur des lampes...

